

Ecole maternelle Charles Perrault
2 rue des sources
77310 PRINGY
01 60 65 64 71
ce.0771832y@ac-creteil.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 14 OCTOBRE 2025

Participants :

Monsieur F. ORIOT, Adjoint à la petite enfance et l'enfance
Madame A. ISKRA responsable du service enfance et éducation
Madame D. VALTON, directrice de l'école maternelle et enseignante
Mesdames B.TOUBA , A.BESSON, A.GRANDJEAN et A. RHODES, enseignantes
Mesdames M.POCHET,C.BROUSSOLE et F.BORNOVILLE , représentantes des parents d'élèves : titulaires
Madame E.KONDOGBIA, représentante des parents d'élèves : suppléante

Excuses :

Monsieur T.CHAMBON, Inspecteur de l'Education Nationale,
Mesdames Z.FOUKA et T.ATIGUI , représentantes des parents d'élèves : titulaires
Madame I.BRIAND : ATSEM

Ouverture de la séance à 18h35

Présidente de séance : Delphine VALTON
Secrétaire de séance : Alexandra BESSON

Ordre du jour :

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école
2. Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants...
3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
4. Sécurité : Vigipirate, Exercice d'évacuation, PPMS, PPMS A
5. Présentation des orientations du projet d'école
6. Vie de l'école : Les aides spécifiques (APC, la psychologue scolaire, consultation PMI ...).
Les activités régulières (EPS, BCD ...)
Les activités scolaires envisagées
Le carnet de suivi ...
7. Activités périscolaires : accueils, restauration, ALSH...
8. Coopérative
9. Travaux
10. Dates et horaires des prochains conseils d'école

1-MODALITES DU FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

-Présentation des membres représentant la mairie :

M^r **Fabien ORIOT**, adjoint à la petite enfance et l'enfance, responsable association sportive et culturelle.
Mme **Anne ISKRA** responsable du service enfance et éducation

-Présentation de l'équipe enseignante :

Mme **Anne RHODES**, enseignante de la classe de PS-MS est maître formatrice. Son complément de service (33%) est assuré par Mme **Amélie GRANDJEAN**

Mme **Blandine TOUBA**, enseignante de la classe de GS travaille à 100 %.

Mme **Alexandra BESSON**, enseignante de la classe de MS travaille à 100%.

Mme **Delphine VALTON**, enseignante de la classe de PS-GS est la directrice de l'école. Son complément de service (25%) est assuré par Mme **Amélie GRANDJEAN**.

-Présentation de l'équipe d'ATSEM:

M^mes **Isabelle BRIAND** et **Coralie COCHIN**, les deux ATSEM titulaires travaillent à 100 % .

A compter de novembre Mme COCHIN sera remplacée.

Depuis le 1^{er} octobre, nous accueillons M^me **Océane GEORGEON**, ATSEM en alternance travaille à 75%.

Coralie Cochin sera remplacée à partir de novembre, car affectée à d'autres missions pour le reste de l'année scolaire 2025- 2026.

-Présentation des représentants des parents d'élèves :

Les titulaires sont : M^mes **Touria ATIGUI**, **Maïa POCHET**, **Flora BORNOVILLE** et **Zahira FOUKA**.

Les suppléantes sont : M^mes **Charline BROUSSOLE** et **Elisabeth KONDGBIA**

-Présentation du règlement intérieur du conseil d'école :

-Présentation des résultats des élections :

Les élections se sont déroulées le **vendredi 10 octobre 2025**, le taux de participation a été de **63.64 %** (105 votants pour 165 inscrits). L'année prochaine, le vote sera normalement en ligne (modalités à voir).

2 - ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

a) Effectifs

Octobre 2025 : 92 élèves

PS : 25 élèves

MS : 36 élèves

GS : 31 élèves

4 classes :

PS-MS : 24 (12 PS-12 MS)

PS-GS : 22 (13 PS - 9GS)

MS : 24

GS : 22

Une arrivée en petite section et en moyenne section ainsi que trois en grande section sont prévues pour la rentrée de novembre.

b) ATSEM

La directrice explique les interventions des ATSEM durant la journée.

Pour les classes de PS -MS et PS-GS, les ATSEM sont présentes tous les matins et au réveil du dortoir.

Pour la classe de MS, les deux ATSEM titulaires interviennent deux après-midis par semaine en alternance.

A cet instant, il n'y a pas d'ATSEM qui intervient dans la classe de GS.

Une demande de la présence d'une troisième ATSEM a été réitérée auprès de Mr le maire.

c) Auto-évaluation d'école

Notre établissement a été retenu pour les nouvelles évaluations des établissements pour cette année 2025-2026.

Cette auto-évaluation aura lieu tous les 5 ans.

Elle se passe en deux phases :

✓ Elaboration du rapport d'auto-évaluation :

L'équipe enseignante se réunit régulièrement à hauteur de 9h entre octobre et décembre pour s'auto-évaluer autour de 4 grands domaines :

- Les apprentissages et le suivi des élèves

- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Les auteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Afin de rédiger un rapport d'auto-évaluation qui sera transmis à la commission chargée de notre évaluation

✓ **Dans un deuxième temps :**

La commission est composée de 5 personnes désignées par le rectorat et venant du département de Seine et Marne. Les membres de cette commission viendront dans notre école entre janvier et mai pour faire un retour sur notre rapport d'auto-évaluation.

Ce travail nous servira de point d'appui pour la rédaction de notre prochain projet d'école.

3- VOTE ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Mme VALTON indique que le règlement de l'école est adopté par le conseil d'école sur la base des dispositions du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires de Seine et Marne en application du code de l'Education (www.dsden77.ac-creteil.fr).

En ANNEXE, présentation et ajout de la **charte de laïcité** ainsi que de la **charte d'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) de l'école**.

Le règlement intérieur est ensuite voté à l'unanimité.

4- SECURITE ET SANTE :

a) VIGIPIRATE

Dans le cadre du plan Vigipirate au niveau « urgence attentat », les élèves sont accueillis et récupérés par un accompagnant, le matin, le midi et le soir, au niveau des deux portails.

Attention au respect des horaires.

MATIN : 8h35 - 11h45

De 8h25 à 8h35 :

- Entrée des élèves des classes de **PS- MS et MS** par le portail du **HAUT**
- Entrée des élèves des classes de **GS et PS /GS** par le portail du **BAS**

A 11h45 : Sortie de tous les élèves par le portail du **BAS**

APRÈS-MIDI : 13h45 – 16h35

De 13h35 à 13h45 : Entrée de tous les élèves par le portail du **HAUT**

A 16h35 :

- Sortie des élèves des classes de **PS/ MS et MS** par le portail du **HAUT**
- Sortie des élèves des classes de **GS et PS/GS** par le portail du **BAS**

b) PPMS , BILAN DU 1^{ER} EXERCICE D'EVACUATION

Un exercice PPMS « attentat » a été organisé le lundi 13 octobre. Confinement dans les classes (se cacher). Cette année nous avons testé le système d'alarme PPMS qui a fonctionné.

Il manque juste un boîtier près de la classe 2.

Un PPMS tempête sera organisé d'ici la fin 2025 : on s'éloigne de toutes les fenêtres. Mêmes modalités que les autres années. Confinement en bas devant la cantine.

Le 1er exercice « évacuation incendie » a eu lieu **le lundi 29 septembre 2025** au matin, tout s'est bien passé (les enfants ont été prévenus).

Il y aura un deuxième exercice en février où seuls les enseignants seront prévenus. Et un autre en fin d'année au réveil de la sieste (personne ne sera informé).

c) SANTE : PAI et visite infirmière PMI

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies) nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence).

Ce document organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de la vie quotidienne dans la collectivité et fixe les conditions d'intervention des partenaires.

Document disponible en ligne sur EDUSCOL.

La directrice insiste sur l'importance de fournir les médicaments en double pour les enfants ayant un PAI (une trousse de médicaments pour la classe et une pour le temps périscolaire). PAI reconductible par une ordonnance du médecin.

Visites médicales pour les élèves de MS

Des visites médicales effectuées par l'infirmière de PMI du secteur auront lieu pour les élèves de MS **en fin d'année scolaire**. Elle réalisera des tests auditifs, visuels et de langage auprès des élèves.

Le médecin de PMI tient des permanences à la maison de la petite enfance de St Fargeau-Ponthierry. L'infirmière peut être sollicitée en PS par les parents.

Infirmière scolaire pour les élèves de GS

Des visites médicales effectuées par l'infirmière scolaire (au collège de Perthes) auront lieu d'ici le mois de juin.

5 -PRESENTATION DES ACTIONS ET DES ORIENTATIONS DU PROJET D'ECOLE

Orientation 1 : UNE ECOLE QUI S'ADAPTE AUX JEUNES ENFANTS

Objectifs

1/ Accompagner les transitions vécues par les enfants de PS

- Préparation de la rentrée scolaire avec les familles (Accueil des enfants de la crèche, Réunion d'information en mai/juin, Soirée d'adaptation en mai/juin ...)
- Réussir l'entrée à l'école maternelle en organisant une rentrée échelonnée

2/ Accompagner les transitions vécues par les enfants de GS

- Mise en place de projets communs GS/CP en lien avec le projet d'école : rencontres carnaval, fête de la galette, spectacle ...
- Mise en place d'un temps d'adaptation de GS en CP (Après-midi en classe de CP à l'élémentaire, Réunion de présentation en juin, des midis au self de l'école Jean de la Fontaine)

3/ Construire un parcours sportif

- Elaborer une programmation par période et par niveau autour des verbes d'action
- Elaborer une programmation par niveau autour des jeux à règles
- Participation à des rencontres sportives

Orientation 2 : CONSTRUIRE UN PARCOURS CULTUREL EN MATERNELLE

Objectifs :

1/ Développer l'entrée progressive des élèves dans le monde de la musique.

- Elaborer une programmation par niveau autour des instruments à corde, à vent et les percussions
- Participer à la chorale de l'école afin de préparer la représentation de fin d'année
- Elaborer une programmation musicale par niveau et élaborer une grille d'évaluation

2/ Développer l'entrée progressive des élèves dans le monde des arts

- Elaborer une programmation par année
- Créer une trace à mettre dans le carnet de suivi afin de visualiser le parcours artistique

Orientation 3 : APPRENDRE A RESOUDRE DES PROBLEMES MATHEMATIQUES

Objectifs :

Construire la reconnaissance d'une situation problème

- Harmoniser les pratiques et choisir des outils communs
- Mise en place d'une progression de défis maths sur les trois années
- Elaborer une programmation autour des ateliers de manipulation et de coopération
- Construire des sacs à maths

6- VIE DE L'ECOLE

a) Projet ADAGE

Finalité de ce projet est une sortie à la philharmonie de Paris (cité des enfants).

Il y aura aussi la venue de la raconteuse d'art en lien avec la musique et l'intervention d'un intervenant de l'école de musique de Pringy à l'école.

Nous sommes dans l'attente de la validation du projet ADAGE pour l'obtention d'une aide de financement.

b) LES AIDES SPECIFIQUES

❖ APC : activités pédagogiques complémentaires;

Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves les mardis et jeudis midi de **11h45 à 12h30**. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité. Le travail en petits groupes permet de solliciter chaque élève et de favoriser les échanges avec l'enseignant.

Elles permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages dans les différents domaines d'apprentissage. (**Exemples** : renforcement de la maîtrise de la langue orale ; découverte de l'écrit, mise en œuvre de jeux symboliques et de jeux à règles...)

21 élèves de MS et GS ont bénéficié de l'APC durant la **1^{ère} période**.

❖ Psychologue scolaire

La psychologue scolaire, Mme FERRERI Emmanuelle, est disponible pour aider les familles dans la co-éducation.

Elle peut être sollicitée par les enseignants pour des temps d'observation en classe. L'équipe enseignante est disponible pour transmettre des coordonnées aux familles.

Elle oriente pour faire des bilans auprès de professionnels (psychomotricité, CAMPS, ...)

c) EVALUATION A L'ECOLE MATERNELLE

Des nouveaux programmes ont été publiés en 2024 avec la publication de repères par niveau.

Pour les élèves de MS et GS nous gardons le principe du classeur de suivi.

Concernant les PS, nous attendons les précisions sur les modalités de transmission des évaluations aux familles.

Classeur de suivi

L'évaluation à l'école maternelle :

Ce que dit le programme d'enseignement de l'école maternelle de l'évaluation :

« L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants (...) Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle. » (Extrait du programme d'enseignement de l'école maternelle)

Le carnet de suivi des apprentissages permet de rendre compte des progrès de l'élève :

Il rend compte des progrès selon une fréquence adaptée à son âge.

Le carnet de suivi des apprentissages est communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève selon une fréquence adaptée à l'âge de l'enfant et à minima 2 fois par an.

Les objectifs :

Pour l'enseignant : suivre la progression de l'enfant et l'aider à cheminer vers la réussite.

Travailler la continuité en progressivité sur le cycle 1

Respecter le rythme d'apprentissage

Rendre compte des progrès de l'enfant à ses parents

Pour les parents : Suivre les progrès de leur enfant tout au long du parcours maternelle

Pour l'enfant :

Prendre confiance en soi : comprendre qu'apprendre prend du temps et que plusieurs étapes peuvent être nécessaires pour réussir.

Quelle forme ?

Le support choisi est un classeur avec des intercalaires pour les 5 domaines d'apprentissage.

Parmi tous les attendus de fin d'école maternelle, certains attendus ont été retenus.

Des traces sont recueillies sous forme de : de photos, de productions d'élèves, d'observations écrites....

Une synthèse des acquis :

Une synthèse des acquis scolaires de chaque élève est établie à l'issue de la dernière année du cycle des apprentissages premiers (GS). Renseignée par les enseignants du cycle 1 réunis en conseil de cycle, elle est transmise à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève en première année du cycle 2.

L'évaluation positive s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage constructive.

Les rencontres avec les parents prendront le plus souvent la forme d'un dialogue, construit en appui du carnet de suivi des apprentissages et en fin d'école maternelle de la synthèse des acquis des élèves.

Remise du 9 au 20 février 2026

Les modalités de cette rencontre seront données aux parents quelques jours avant la rencontre.

d) LES ACTIVITES REGULIERES

❖ Sport

LUNDI et MARDI → Jeux collectifs – Rondes et jeux dansés.

JEUDI ET VENDREDI → Parcours (**avec chaussons**) : Période 1 → Grimper et période 2 : ramper/se hisser/glisser.

❖ L'ENT PRIM Beneylu

À la suite des nouvelles directives de la DSDEN, le déploiement du nouvel ENT Prim Beneylu dans les écoles de l'académie de Créteil a été mis en place depuis septembre 2025.

Chaque parent a reçu son code educonnect afin d'accéder à l'ENT : il donne accès à l'agenda, le blog et la messagerie.

Il est financé par la mairie de Pringy.

❖ Le prêt de BCD :

Le prêt de livres va commencer au début de la période 2.

Cette année, la gestion du prêt se fait avec l'aide du logiciel HIBOUTHEQUE géré par CANOPE.

Chaque livre a un code barre ainsi que chaque élève.

Si votre enfant ne rapporte pas son sac il ne peut pas emprunter de nouveau livre.

Cela se déroule pendant une 1h par classe avec le service civique.

Chaque enfant choisit un livre et l'apporte à la maison pour une semaine.

Lundi ⇒ classe GS, mardi ⇒ classe PS-GS, jeudi ⇒ classe PS-MS, vendredi ⇒ classe MS.

e) LES ACTIVITES SPECIFIQUES

❖ Photographe :

Lundi 6 octobre, le photographe scolaire de chez Photo Matthieu, est venu réaliser les photos individuelles des élèves et les photos de classe.

❖ Semaine du goût :

Du 13 au 17 octobre, les enfants vont réaliser et déguster :

- une soupe de légumes pour la classe de PS-MS et celle de MS
- une salade de fruits pour la classe de PS-GS et celle de GS

Il a été demandé aux familles de rapporter un légume ou un fruit.

❖ Après-midi jeux de sociétés :

Le mardi 14 octobre tous les GS se sont réunis pour participer à des jeux de société (Domino, triominos, Dobble, jeu du bus, ...)

Le jeudi 16 octobre, les MS ont participé à des jeux de société (jeu du loup, little circuit, jeu des escargots, ...) dans leur classe.

f) LES SORTIES ET EVENEMENTS A VENIR

Sortie d'automne → vendredi 7 (PS-GS & GS) et lundi 10 novembre (PS-MS & MS)

Décloisonnement de Noël → 24 au 28 novembre 2025

Bal de Noël par la compagnie les bacs à sable → lundi 1^{er} décembre 2025

Goûter de Noël → jeudi 18 décembre 2025

Fête de la galette → mardi 27 janvier 2026

Raconteuse d'arts → avril 2026

Lundis sciences → Mars 2026

Sortie de printemps → Avril 2026
Fête de l'école → vendredi 5 juin 2026

7-ACTIVITES PERISCOLAIRES : ACCUEILS ET RESTAURATION

La mairie propose plusieurs prestations :

- 7h30- 8h25 : accueil périscolaire du matin
- 11h30- 13h35 : pause méridienne → restauration scolaire
- 16h35 -18h30 : accueil périscolaire du soir

Les MERCREDIS, l'accueil a lieu à l'école Jean de la Fontaine.

Une animatrice référente. Une animatrice est partie et a été remplacée.

La nouveauté cette année est que tous les temps périscolaires sont déclarés à la SDJES. Modalités organisationnelles à respecter, subventions.

Il a été soumis de déclarer les temps méridiens. Ce qui est fait. Les enfants ne sont plus couchés sur le temps méridien, ils ont des activités. Les PS sont pris en charge pour aller au dortoir à partir de 13h10. Temps de mise en place avec cette nouvelle organisation.

Bilan du PEDT Projet éducatif du Territoire pour aller vers un nouveau PEDT.

8-COOPERATIVE

Il restait 1 072.20 € en juin 2025 et au 30 septembre, le montant est de : 1036.44 €

Dépenses :

- Cars Cirque mai : 840€
- Abonnement HIBOUTHEQUE : 40 €
- Achats pédagogiques : 55,13 €
- Frais bancaires : 4,65 €

Recettes :

- Vente objets DESSIN D'ECOLE : 106 €
- Dons familles 2024-2025 : 20 €
- Participation familles Cirque mai : 400 €
- Fête de l'école : 763 €

Prochaines dépenses prévues :

- L'assurance et la cotisation OCCE : 228.34 €
- Dons des familles 2025-2026 : 1 560 €
- Abonnement BAYARD : 82 €
- Abonnements MILAN : 171 €
- Achats pédagogiques : 194.47 €
- Frais bancaires : 4,65€/mois

Le **Bal de Noël** proposé par la compagnie des bacs à sable, qui aura lieu le lundi 1^{er} décembre 2025 à la salle des fêtes de Pringy, sera financé par la mairie (8 classes).

Une intervenante en arts visuels a été sollicitée pour intervenir dans toutes les classes de l'école maternelle. Cette intervention sera financée par le projet ADAGE.

Un intervenante musique a été sollicité pour proposer des ateliers découvertes musicales à toutes les classes de l'école maternelle à l'école de musique.

Cette intervention sera financée par le projet ADAGE.

9-TRAVAUX REALISES ET A REALISER

Travaux réalisés :

- ✓ Installer du liège sur les portes étiquettes devant les classes
- ✓ Poser le tableau velleda dans la classe 4
- ✓ Recoller les plinthes dans la classe 4
- ✓ Installer une deuxième prise internet dans la classe 4
- ✓ Installer d'un banc autour d'un arbre
- ✓ Réparation du revêtement de la cour
- ✓ Elargissement de l'avaloir
- ✓ Détartrer les robinets des lavabos

Travaux à réaliser :

- ✓ Repeindre la porte de la classe de PS – MS en vert ou bleu

- ✓ Peindre certains lièges en blanc
- ✓ Poser une tringle dans la douche
- ✓ Finaliser l'installation du banc autour de l'arbre du milieu
- ✓ Protéger la terre autour des arbres
- ✓ Installer un ballon d'eau chaude dans la tisanerie
- ✓ Tailler la haie
- ✓ Réparer la dalle de la gouttière
- ✓ Réparer les trottinettes
- ✓ Poser des embouts sur les guidons des trottinettes
- ✓ Infiltration sur le mur de la salle de sport (côté de la classe d'Anne)

10 -DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE

Mardi 27 janvier 2026 : conseil d'école n°2

Mardi 2 juin 2026 : conseil d'école n°3

La séance est levée à 20h15.

Le secrétaire :
Alexandra BESSON



La présidente de séance :
Delphine VALTON

